CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E167263** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE 26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/10/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CANNES

Siret : 398 606 632 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 9137489-1

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 7951439

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 7951439

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : FRANCE TOITURES COMPAGNONS

14 RUE JEAN GRAS
06150 CANNES

Téléphone : 04 92 97 48 86 **Fax :**

Portable : 06 26 58 17 00

Responsabilité légale :
ZIGUELDE ERIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : astrid@france-toitures-compagnons.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 946 626 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	12	10/12/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		10/12/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		10/12/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	12	23/09/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 15:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E167263** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE **26/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/10/1994
Forme juridique : SARL

Capital : 22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CANNES

Siret : **398 606 632 00022**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 9137489-1

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 7951439

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 7951439

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **FRANCE TOITURES COMPAGNONS**

14 RUE JEAN GRAS
06150 CANNES

Téléphone : 04 92 97 48 86 **Fax :**
Portable : 06 26 58 17 00

Site Internet :
E-mail : astrid@france-toitures-compagnons.com

Responsabilité légale :
ZIGUELDE ERIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/12/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	10/12/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	10/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/12/2024
o Isolation des combles perdus	10/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 15:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.